

## Fiche 6.2

# Remplir un contrat de cession de droits

## Qui doit signer un contrat de cession de droits ?

- **Tous les contributeurs** doivent signer un contrat de cession de droits, que ce soit pour des éléments **gratuits ou payants** : les auteurs de textes (même d'un seul texte), les photographes, même les membres du comité départemental de la randonnée pédestre.  
| La signature de ce document est une obligation légale !
- Lors de la préparation du projet éditorial, le « contact édition » ou le coordinateur doit **noter scrupuleusement le nom de l'auteur de chaque contribution** (image ou texte), afin de savoir à qui transmettre le modèle de contrat de cession de droits pour signature.
- Dans le cas de la mise à jour d'un topo-guide, les nouvelles images et les nouveaux textes doivent faire l'objet de la même attention.  
| Le modèle de contrat est à envoyer à chaque contributeur dès que la contribution a été vérifiée et acceptée par le chargé d'édition.

Les auteurs seront listés dans la page « Réalisation » du topo-guide [[> fiche 2.6](#)].

### Images et textes non directement fournis par leurs auteurs

Si une image ou un texte n'est pas directement fourni par son auteur mais transmis par un organisme partenaire possédant par exemple une photothèque, insister pour qu'il soit vérifié en amont que l'organisme est bien titulaire des droits ou peut contacter l'auteur pour la signature de la cession [[> fiche 6.1](#)].

## Informations à renseigner dans un contrat de cession de droits

### Recto du contrat

- Prénom et nom
- Adresse postale (indispensable pour que le chargé d'édition envoie par la suite un exemplaire justificatif)
- Date et signature

### Verso du contrat

- Type de contribution : photo(s), texte(s) ou les deux
- Légende de(s) photo(s) et/ou titre du/des texte(s)
- Crédit à indiquer dans le topo-guide (qui peut être différent du nom de l'auteur, par exemple : nom d'une agence photographique ou d'une association)
- Type de cession : gratuite ou payante (dans ce cas, le montant sera précisé)
- Titre de la publication concernée par la cession de droits